



EN BREF :

- Tomate : dépérissement des fleurs dans les sols gorgés d'eau.
- Poivron : dans la région de Québec, la **pyrale** univoltine étire sa ponte et il est suggéré de faire un traitement le plus vite possible. Dans les régions de la plaine de Montréal, il est temps de débiter les traitements contre la pyrale bivoltine.
Le **puceron** est à surveiller.
- Tomate : attention à la **punaise terne**; dans les champs près de mauvaises herbes en fleur. Pas de mildiou de signalé dans la tomate mais faites des arrosages préventifs qui vont aussi contrôler d'autres maladies.
- Le blanc progresse dans les citrouilles, les courges et les melons.
- Les températures fraîches ont favorisé le développement de la septoriose dans la courge d'hiver, décorative et la citrouille.
- Les averses, les rosées et le vieillissement des plants favorisent le développement des maladies.

TOMATE : DÉPÉRISSEMENT DES FLEURS

Les sols lourds ou moyennement lourds qui ont reçu de bonnes précipitations depuis les deux dernières semaines sont gorgés d'eau. Dans ces sols, les plants de tomate ont une croissance ralentie, le feuillage moins abondant et on observe aussi un brunissement et un dépérissement des fleurs. Les conditions de sol humide créent une asphyxie racinaire et le plant réagit en faisant avorter les bouquets floraux.

POIVRON : PYRALE DU MAÏS ET PUCERON

Pyrale

Pour la région de Québec

La pyrale univoltine a étalé sa ponte et on vous suggère de faire un traitement le plus tôt possible. Ensuite, de façon générale, 2 traitements suffisent contre la pyrale bivoltine ce qui donne les dates de traitements suivantes :

- 1 traitement contre l'univoltine vers le 11 août suivi de 2 traitements contre la bivoltine les 23 et 30 août.

ou

- 1 traitement contre l'univoltine vers le 11 août suivi de 1 traitement contre la bivoltine le 28 août.

Dans les régions de Laval, Lanaudière, Basses-Laurentides, Montérégie et les localités autour de Pierreville

La ponte de la pyrale bivoltine est en cours et il est important de ne pas retarder les traitements. Voici un rappel des dates de traitements :

- Si vous faites 3 traitements, ce sera les 13, 20 et 27 août.
- Si vous faites 2 traitements, ce sera les 18 et 25 août.
- Si vous faites 1 traitement, ce sera le 23 août.

Dans les régions de l'Outaouais, Mauricie, Centre-du-Québec et l'Estrie

Voici les dates pour protéger les champs contre la pyrale bivoltine :

- Si vous faites 3 traitements, ce sera les 18, 25 août et 1^{er} septembre.
- Si vous faites 2 traitements, ce sera les 23 et 30 août.
- Si vous faites 1 traitement, ce sera le 28 août.

Puceron

Des colonies de pucerons sont signalées dans plusieurs champs au Québec. Les seuils d'intervention sont estimés sur une moyenne de 25 plants observés par champ. Dans le poivron, nous vous suggérons un seuil d'intervention d'une moyenne de 6 pucerons/feuille ou 1 colonie/plant.

Traitements

Contre la pyrale

- Les traitements SEVIN, DECIS et POUNCE contrôlent la pyrale mais ont le désavantage de favoriser les pucerons. De plus DECIS et POUNCE ne doivent pas être appliqués lorsque les températures sont supérieures à 25 °C.
- Le SUCCESS et le BIOPROTEC 3P contrôleront seulement la pyrale mais ils ne favorisent pas les populations de pucerons.
- L'ORTHENE contrôle la pyrale et les pucerons mais attention au délai avant la récolte qui est de **7 jours**.

Contre le puceron

- L'ORTHENE contrôle la pyrale et les pucerons mais attention au délai avant la récolte qui est de **7 jours**.
- Le diméthoate (CYGON ou LAGON) contrôle les pucerons et la punaise terne mais n'a aucun effet sur la pyrale. C'est un insecticide systémique mais il agit aussi par contact et ingestion, et persiste dans la plante de 2 à 3 semaines.
- Le THIODAN, le THIONEX (endosulfan) et le MALATHION sont aussi des insecticides homologués contre le puceron seulement.
- Le PIRIMOR est un insecticide qui contrôle le puceron seulement mais qui ne doit pas être employé si vous exportez la récolte aux États-Unis. Certaines années, l'efficacité du PIRIMOR est douteuse.



TOMATE : PUNAISE TERNE

En Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, on signale une augmentation de l'activité de la punaise terne dans quelques champs de tomate. En général, ces champs sont situés près de mauvaises herbes en fleur. Si vous devez détruire les mauvaises herbes dans les chemins ou en bordure des champs, vérifiez au préalable s'il y a présence de punaise terne dans ces mauvaises herbes. Si c'est le cas, utilisez un insecticide sur les mauvaises herbes avant de les détruire sinon la punaise terne se déplacera dans les champs de tomate. Consultez l'avertissement **No 11** du 22 juillet 2004 (en haut de la page trois) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a11cso04.pdf>) pour connaître les insecticides recommandés et les seuils d'intervention suggérés. Voici le lien qui vous révèle les dommages de punaise terne sur les fruits de tomate : <http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/photo3a14cso04.jpg>.

BLANC : CITROUILLE, COURGES ET MELONS

Le blanc continue son évolution dans de nombreux champs un peu partout au Québec. Traitez en alternant le CABRIO et le BRAVO. En général, de 2 à 3 pulvérisations espacées de 2 semaines suffisent pour maintenir les dommages à un niveau tolérable.

MILDIU : TOMATE

Bien que le mildiou continue son avance dans les champs de pomme de terre un peu partout au Québec, la maladie n'a pas encore été observée dans la tomate de champ ou la tomate de serre. Il semble qu'on a affaire à une souche de mildiou plus agressive envers la pomme de terre. **Attention, les tomates ne sont pas à l'abri pour autant des attaques de mildiou et les champs doivent être protégés à des intervalles de 7 à 10 jours. Si jamais on retrouve le mildiou dans des champs de tomate, il faudra alors rapprocher les traitements à des intervalles de 5 jours.**

Pour visualiser des symptômes de mildiou sur la tomate, consultez l'avertissement **No 13** des cultures en serres du 27 juillet 2004 (en haut de la page deux) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13cs04.pdf>).

Pour le traitement contre le mildiou, le TANOS offre l'avantage d'être systémique local. Une application faite sur le dessus de la feuille va migrer vers la face inférieure de la feuille. Idéalement, le TANOS doit être appliqué 12 heures avant l'arrivée de la pluie ce qui permet à la matière active de pénétrer dans la feuille. Pour éviter le développement de souches de mildiou résistantes au TANOS, on suggère de faire suivre une application de TANOS par une ou deux applications d'un fongicide protectant d'une autre famille comme le BRAVO ou le mancozèbe.

Ces traitements avec mancozèbe ou BRAVO protégeront les plants contre le mildiou, l'alternaria et l'anthracnose.

SEPTORIOSE : COURGE D'HIVER, CITROUILLE ET COURGE DÉCORATIVE

On signale l'évolution de la septoriose sur la courge d'hiver, la citrouille et la courge décorative surtout en Montérégie-Est. La maladie se manifeste par de petites lésions blanches (1 à 2 mm), sur



les feuilles (http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/photo1a14cso04_1.jpg) et les fruits (http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/photo2a14cso04_1.jpg). Sur les fruits, les lésions sont rugueuses et surélevées et peuvent provoquer le déclassement de la récolte.

L'humidité élevée et les températures fraîches (16 à 19 °C) de la semaine dernière sont très favorables au développement de la septoriose. Le retour à des températures plus chaudes va ralentir l'évolution de la maladie.

Alternez les traitements avec CABRIO, BRAVO ou mancozèbe afin de limiter l'apparition de souches de champignon résistantes au CABRIO. Le CABRIO a aussi l'avantage d'être très efficace contre la pourriture noire et le blanc.

AUTRES MALADIES

Les averses et les rosées abondantes ont favorisé le développement de plusieurs autres maladies. Relisez le [dernier avertissement](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13cso04.pdf) du 5 août 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13cso04.pdf>) qui fait le point sur les traitements appropriés. S'il est tombé plus de 25 mm de pluie ou si le dernier traitement remonte à plus de 7 à 10 jours, renouvelez les traitements fongicides.

Collaboration :

Pierrot Ferland, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome
Avertisseuse – cucurbitacées-solanacées
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : (450) 454-2210, poste 231 - Télécopieur : (450) 454-7959
Courriel : Christine.Villeneuve@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – cucurbitacées-solanacées – 11 août 2004

